

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-206 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

**L'an 2024, le jeudi 12 décembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : jeudi 5 décembre 2024 - Secrétaire de séance : Jean-Pierre GAGNE**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 61 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 70**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Eric MAITRE, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Frédéric TOSEL, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Roland BONNARD, Maud CASELLA, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Patricia GRIMAL (à Liliane FALCON), Stéphanie JULLIEN (à Walter COSENZA), Viviane VAUDRAY (à Emilie CHARMET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Fabrice VENET (à Jean-Louis GUYADER), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD).

***Etaient excusés et suppléés :*** Max ORSET (par Philippe DEYGOUT), Marie-Françoise VIGNOLLET (par Eric MAITRE), Agnès OGERET (par Roland BONNARD).

***Etaient excusés :*** Dominique DELOFFRE, Lionel KLINGLER, Jean MARCELLI, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Marie-Claude REGACHE, Daniel BEGUET.

***Etaient absents :*** Sylvie SONNERY, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Maël DURAND, Jean-Alex PELLETIER, Jean ROSET.

**Objet : Convention avec l'association ALFA3A pour la Maison France Services de l'Albarine (2025-2027)**

VU les statuts de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain ;

VU la labellisation France services du site à Saint-Rambert-en-Bugey ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 2 décembre 2024 ;

Mme Liliane FALCON, déléguée à la solidarité, expose que la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) est compétente pour la gestion des sites France services.

La CCPA bénéficie d'un Site France Services Albarine à Saint-Rambert-en-Bugey, situé dans les locaux du centre social géré par l'association ALFA3A, avec un espace d'accueil spécifique. Cet emplacement permet de rassembler plusieurs services dans un même lieu de passage avec un public potentiellement bénéficiaire des actions de France services.

Depuis 2017, la CCPA et l'association ont une convention de gestion qu'il est nécessaire d'actualiser et de renouveler.

La convention est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable une fois expressément (selon le document joint en annexe).

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE la convention conclue entre la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et l'association ALFA3A pour la Maison France Services de l'Albarine.
- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention et ses avenants éventuels.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 17 décembre 2024*

Publiée le **17 DEC. 2024**

**Le Président, Jean-Louis GUYADER**

Pour le président et par délégation,

Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN

